

CLAYENS

www.clayens.com

POLITIQUE ACHATS RESPONSABLES

Version	Description des évolutions	Valideur	Date
1	Création	N.Ramdani/ E.Pisani	Juin_2020
2	Intégration de nouveaux objectifs liés aux fournisseurs stratégiques	N.Ramdani/ E.Pisani	Juin_2022
3	Ajout d'un engagement sur la diversité de la chaine d'approvisionnement	A.Teleki/ E.Pisani	Mars_2023
4	Mise à jour des objectifs et engagement sur la gestion des approvisionnement en minéraux de conflit	A.Teleki/ E.Pisani	Juin_2025
5	Intégration d'un objectif sur la réduction de l'empreinte carbone	A.Teleki/ E.Pisani	Octobre_2026

Genas, October 2026

Le groupe CLAYENS a la volonté de maîtriser l'impact environnemental, social, économique et encourage l'application des bonnes pratiques de gouvernance dans les activités de l'ensemble de ses achats. Cette présente politique s'applique à l'ensemble des collaborateurs des sites du groupe CLAYENS présents dans le monde.

L'analyse de matérialité nous a conduit à définir le plan stratégique pour les années 2026, 2027 et 2028, sur les axes suivants :

1- Développer la performance économique du groupe et de ses filiales en créant de la valeur et en assurant la disponibilité des produits, tout en maintenant les démarches de productivité.

2- Maîtriser la chaîne d'approvisionnement par la sélection et la surveillance de nos fournisseurs dans le respect d'une démarche d'Achats éthiques et responsables.

3- Optimiser et accompagner notre panel fournisseurs stratégiques pour atteindre des objectifs RSE, qualité et logistique, d'ici 2028 :

- *100% des fournisseurs stratégiques engagés dans le respect du code de conduite et de la charte Achats Responsables pour un développement durable, par rapport à 89% en 2023, et 90% de signataires de nos Exigences Générales Qualité Achats, par rapport à 52% en 2023.*
- *100% des fournisseurs stratégiques certifiés ISO14001 ou ayant engagés une démarche environnementale, par rapport à 43% en 2023.*
- *Réduire continuellement le nombre de réclamations et les PPM associés, atteindre un taux de service à 95% sur le panel de fournisseurs stratégiques.*

4- Accroître la sensibilisation des collaborateurs, des fournisseurs au développement durable et au code de conduite de l'entreprise en matière d'Achats responsables d'ici 2028.

- *Former 100% des acheteurs aux Achats responsables et aux enjeux anti-corruption, par rapport à 60% en 2023.*
- *Evaluer 100% des fournisseurs stratégiques au module de sensibilisation RSE, par rapport à 65% en 2023.*
- *Sensibiliser 100% des fournisseurs stratégiques sur les minéraux de conflits, par rapport à 10% en 2023.*
- *Sensibiliser et engager 100% des fournisseurs stratégiques dans la réduction de leur empreinte carbone, par rapport à 10% en 2023.*

5- Entretenir des relations fournisseurs responsables, éthiques et collaboratives, intégrant la gestion des dépendances, les impacts environnementaux et sociaux, tout en assurant un pilotage professionnel et un dialogue fluide au sein de l'entreprise.

Nous mettons en œuvre les moyens pour être exemplaires en matière de loyauté concernant les pratiques d'intégrité, de diversité et d'équité de traitement de nos fournisseurs, en particulier avec des critères de sélection clairs et factuels :

- Nous soutenons la valeur de faire progresser la diversité et l'inclusion au sein de la chaine d'approvisionnement, de promouvoir la diversité visible et invisible par le biais des entreprises détenues par des minorités. CLAYENS reconnait et soutient également des entreprises détenues par des femmes. CLAYENS s'engage à :

- *Augmenter de 1 % par rapport à 2023 les achats auprès de fournisseurs diversifiés, en priorisant les petites et moyennes entreprises (PME) et les entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS).*
- *D'ici fin 2028, former 100 % des acheteurs aux bénéfices de la diversité dans la chaîne d'approvisionnement, par rapport à 60% en 2023.*

- Nous mettons en œuvre des programmes interne qui valorisent l'inclusion des minorités pour améliorer leurs croissance et prospérité.

- Nous favorisons autant que possible l'accès à nos appels d'offres pour les prestataires locaux quelle que soit leur taille, incluant les entreprises du secteur protégé et de l'insertion professionnelle.

- Nous sélectionnons nos fournisseurs stratégiques et non stratégique en intégrant des critères RSE et le respect du code de conduite & charte achats responsables CLAYENS incluant le respect les normes internationales relatives aux droits humains.

- Nous prenons en compte des aspects RSE dans notre matrice d'attribution des marchés et dans la sélection de nos fournisseurs stratégiques.

- Nous surveillons l'engagement des fournisseurs à notre code de conduite & charte Achats Responsables pour un Développement Durable. Nous incitons nos fournisseurs à mettre en place des dispositions de détections et de réactions face à toutes formes de contrefaçons sur les produits et services.

- Nous nous assurons de la mise en œuvre des exigences RSE par les fournisseurs au travers d'évaluations préliminaires et d'activité d'audits. Nous surveillons la réalisation des audits sur les minéraux de conflits (l'or, l'étain, le tantale, le tungstène et le cobalt) par nos fournisseurs stratégiques pour une maîtrise de la gestion des ceux-ci.

- Nous favorisons autant que possible le développement de technologies respectueuses de l'environnement par nos fournisseurs par leur maitrise des polluants, des émissions de GES et le recyclage.

- Nous privilégions les fournisseurs visant à maitriser leur empreinte carbone ainsi que leurs stratégies logistiques limitant les impacts environnementaux.

- Nous incitons nos fournisseurs à avoir une démarche Responsable dans le respect du droit du travail international et local, incluant le stricte respect des engagements internationaux sur les minéraux de conflit
tout au long de leur Supply Chain, et d'en apporter la preuve sur simple demande de notre part. CLAYENS et ses fournisseurs veillent à ce que l'importation de ces minerais et métaux proviennent exclusivement de sources responsables, et qu'ils ne soient pas issus de zones de conflits.

Les objectifs ci-dessus sont à atteindre pour 2028, l'année de référence est 2023.

La Diversité, l'Equité et l'Inclusion alimentent l'innovation, l'inspiration et l'ambition qui nous aident à créer et qui font avancer l'entreprise.

La responsabilité de la mise en œuvre et du suivi de cette politique d'achats responsables incombe à Alexandra TELEKI en sa qualité de directrice Achats groupe. Elle joue un rôle clé dans la supervision, le suivi, et l'amélioration continue de nos pratiques d'achats responsables.

La Direction Achats s'engage à réviser régulièrement la politique Achats et les performances associées. La politique sera revue à minima une fois par an.

La Direction Achats s'engage à communiquer et promouvoir notre politique Achats responsables en interne et en externe :

- *Lors de l'intégration ou mise à jour d'un fournisseur dans notre panel via nos exigences générales de la qualité Achats et charte Achats Responsables pour un Développement Durable.*
- *Lors de la sélection d'un fournisseur pour un marché via notre cahier des charges*
- *Nous invitons nos fournisseurs à décliner ces mêmes exigences vers leurs partenaires et sous-traitants.*

La Direction Achats a la responsabilité de définir et d'évaluer l'efficacité globale de notre système de management Achats.
La Direction Générale s'engage à donner les moyens nécessaires à l'atteinte des objectifs fixés.
L'application opérationnelle de la politique Achats groupe est de la responsabilité des Directions Achats et Qualité.

Direction Générale
Eric PISANI

Direction Achats Groupe
Alexandra TELEKI